

CSAL DU 19 MARS 2025

Les PV des instances des 11 décembre 2024, 20 janvier et 27 janvier 2025 ont été approuvés.

👉 Exécution budgétaire de la DISI : bilan 2024 et perspectives 2025

Le budget est composé de 3 niveaux :

- Niveau 1 la dotation globale de fonctionnement (DGF) composée :

- * d'une part locale, calculée sur la base des frais d'entretien des locaux
- * d'une part agents, calculée à partir des emplois au TAGERFIP sur la base d'un forfait par agent (389 en 2025)

- Niveau 2 les dépenses faisant l'objet d'un remboursement par le niveau central, notamment:

- * l'affranchissement informatique
- * les frais de déplacement relatifs aux formations
- * les frais de changement de résidence
- * depuis 2023, les coûts de formations des apprentis.

- Niveau 3 les abondements relatifs aux projets particuliers et certaines dépenses relatives aux missions spécifiques et nationales

Au 31/12/2024, il restait 845€ d'autorisations d'engagement (AE) et 0€ de crédits de paiement (CP)

Les frais de mission et de formation sont en constante augmentation depuis 2020,

La DG préconise une baisse de 5% en 2025 pour les frais de mission.

Nous avons appris le changement de marché des cartes Total des fin mars et une charte devra être signée pour l'utilisation des véhicules de service.

Différentes opérations ont été réalisées en 2024 pour la DISI Grand Est dont

* 12 nouveaux apprentis ont été accueillis, essentiellement dans les services d'assistance portant leur nombre à 15

Le coût de leur formation est pris en charge par le bureau SPIB-2B depuis 2023

* Accueil d'une apprentie au siège de la DISI dans le cadre du plan de transition environnementale dans le cadre de son bachelor. Sa principale mission consiste à la mise en place du plan de mobilité employeur

* des travaux de rénovation des sols de la cafétéria de l'ESI de Strasbourg

* des travaux de peinture à l'ESI de Strasbourg (rez-de-chaussée et 1er étage)

* la réfection d'une partie de la façade de l'ESI de Reims

* l'achat d'une seconde borne électrique avec deux branchements pour l'ESI de Strasbourg

* le déménagement des services OPS et ESA de l'ESI de Strasbourg avec l'installation de perches électriques

* le remplacement des dernières fenêtres qui n'avaient pas pu être changées en 2022 au siège de la DISI



* les travaux de réfection du TGBT de l'ESI de Reims prévus pour en juin, après la campagne DPR pour éviter toute perturbation. Cette opération est prise en charge intégralement par le bureau SPIB-2C à hauteur de 150 000€ Elle s'inscrit dans le cadre du recensement des besoins en opérations immobilières

* le démantèlement de l'atelier éditique de l'ESI de Strasbourg. Un audit énergétique a été réalisé en 2024

* le déploiement de la TOIP pour l'ESI de Reims (travaux de câblage et de maçonnerie)

* le raccordement au chauffage urbain pour le site strasbourgeois. Les travaux des réseaux enterrés devraient reprendre courant 2025 pour un raccordement effectif à l'hiver 2026

* l'achat de PC fixes compatibles Windows 11 : une centaine de postes ont été commandés en février 2025

Malheureusement M Sauvage ne s'engage pas sur la réalisation des travaux de peinture de la cellule éditique nationale qu'il estime pourtant prioritaire

👉 Suivi des agents contractuels à la DISI Grand Est

La DGFIP a signé 1.253 contrats en 2024 dont un tiers concernent les SIP et les SIE
La moyenne d'âge s'élève à 38 ans. 75 % des contractuels sont des femmes.
Une fiche de poste publiée attire en moyenne 20 candidats.

A la DISI Grand Est, 56 contractuels sont en poste (ils étaient 37) soit 14,4 % de l'effectif total.
Leur moyenne d'âge s'établit à 37 ans (47 pour l'ensemble de la DISI et 49 pour les fonctionnaires)
Le plus jeune agent contractuel est âgé de 22 ans et le plus âgé de 61 ans.
L'ancienneté moyenne sur le poste est de 17 mois.
La répartition par sexe est la suivante : 9 femmes, 47 hommes.

12 contrats sont arrivés à échéance au 31/08/2024 (dont 2 réussites au concours de A PSE).
8 ont été renouvelés, dont 4 CDIisations. 2 n'ont pas été renouvelés sur décision de l'administration.
11 contractuels sont actuellement embauchés sous contrat à durée indéterminée, dont 3 CDD qui ont été CDIisés
5 contrats arrivent à terme le 31/08/2025.
12 contrats ont été rompus avant échéance, dont :
- 7 démissions,
- 3 réussites au concours de A PSE,
- 2 réussites au concours de B programmeur,
- 1 contrat cessé suite à deux périodes d'essai non concluantes.

Une fiche de poste Idiv pour l'ESI de Reims va paraître bientôt sur le site passerelle

Une prime d'attractivité est proposée pour les titulaires pour certains postes à pourvoir. Des postes GCOS sur les sites de Strasbourg et de Reims sont concernés. Le montant de cette prime s'élève à 10.000€ pour une durée de 5 ans.

👉 Présentation du futur intranet Ulysse de la DISI Grand Est

Dans la continuité de l'évolution du site Ulysse national, les intranets Ulysse locaux de l'ensemble des directions sont appelés à migrer vers une nouvelle version dénommée ULLO basée sur JALIOS, un CMS JAVA-J2EE
C'est l'occasion pour les webmasters de la DISI Grand Est d'améliorer l'ergonomie et l'accessibilité aux informations, par exemple refondre l'espace « les agents » en limitant le nombre de sous-menus.

De la même manière, la page « dialogue social » regroupera l'ensemble des informations présentées auparavant dans l'onglet « dialogue social » et dans celui intitulé « organisations syndicales » de l'onglet « vie pratique » de notre site actuel, donnant ainsi un ensemble d'informations plus facile d'accès.

Les travaux sont en cours et se poursuivront jusqu'à la mise en ligne du nouveau site prévue au courant du deuxième trimestre 2025 mais vous pouvez déjà vous faire une idée plus concrète en surfant sur le site de la DISI Ile de France

👉 Questions diverses

Quid de l'assistance en terme d'effectif au niveau de notre DISI et au niveau national ?

Nous avons en effet pu constater ces dernières années une diminution des postes dans ces services, suite à des départs en retraite, mutations, ruptures conventionnelles

Vous avez des départements qui fonctionnent seulement avec 2 collègues donc si vous avez une absence (congé ou arrêt maladie) un collègue peut se retrouver seul du jour au lendemain, comme dans les Ardennes par exemple, avec toutes les difficultés que cela peut engendrer sur le fonctionnement du service avec, en plus, une pression des services qui veulent être dépannés rapidement.

Lors des derniers CSAL emplois des postes de B PAU ont été transformés en B programmeur notamment, d'où la question légitime de l'avenir des services d'assistance à la DGFIP

Mais M. Sauvage estime que pour les petits départements, 2 collègues suffisent afin de laisser les équivalents temps pleins (ETP) pour d'autres missions surtout que les tâches de l'assistance nécessitent moins d'interventions et de déplacements vu l'automatisation de certaines mises à jours et les prises en main à distance

Il indique qu'il n'y a aucun risque de fermeture de ces services.

En ce qui concerne l'observatoire interne, les OS ont demandé que la question du sondage ayant trait à l'atmosphère sociale soit supprimée

La pénurie de recrutement entraîne l'embauche massive de contractuels afin de combler les emplois, la cohabitation entre eux crée parfois des tensions en raison des différences de traitement.

La Direction communiquera davantage auprès des agents dans les services concernés pour dissiper tout malentendu.

Le bon sens voudrait que les informations délivrées aux agents soient données pendant la plage fixe des horaires ... Malheureusement, nous avons dû faire cette pique de rappel en sollicitant la hiérarchie pour qu'elle soit plus vigilante dans ce sens

Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter. cgt.disi-grand-est@dgfip.finances.gouv.fr